

La Terminale et après III

Après le bac ...

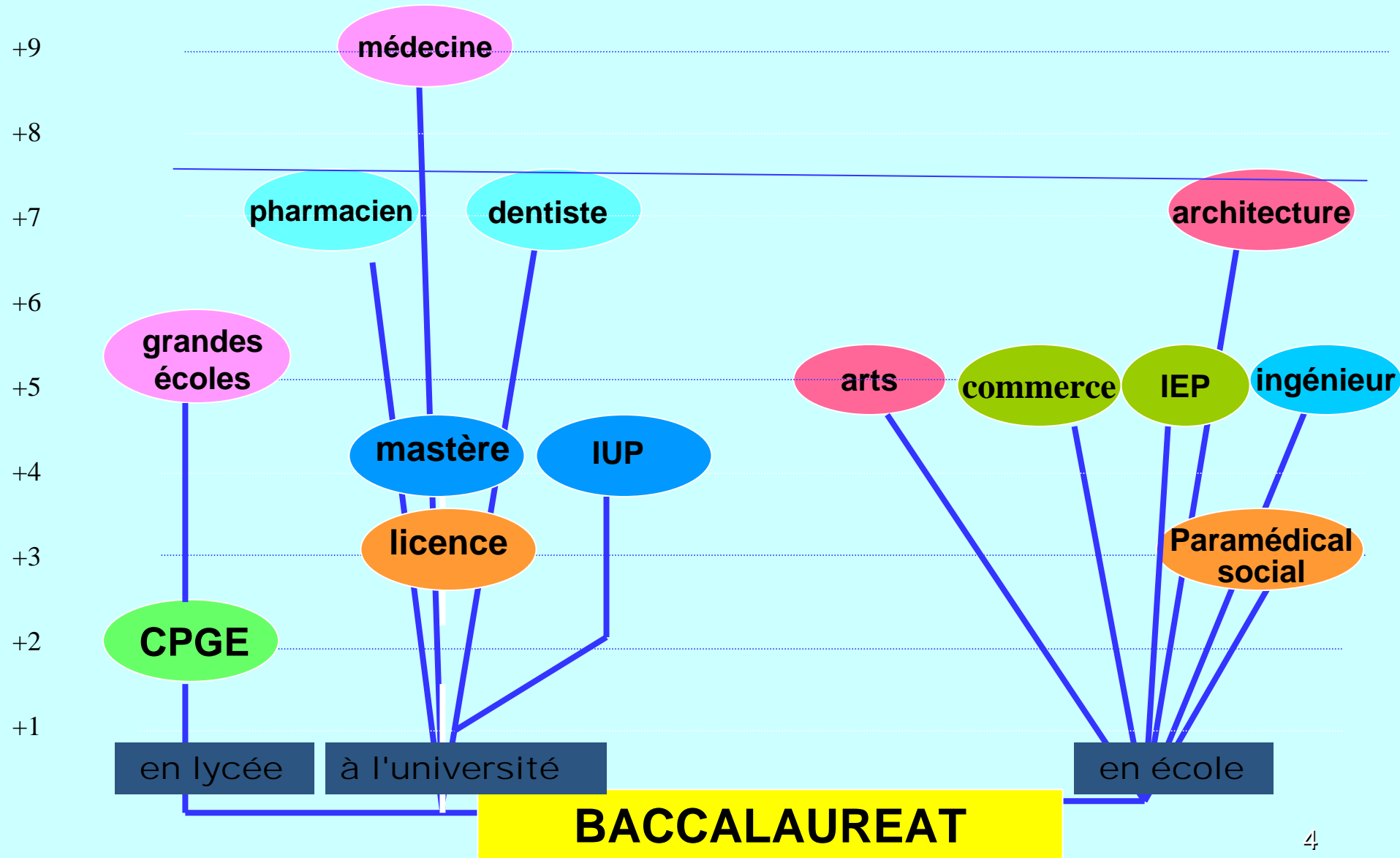
- Quelques statistiques
- Les différentes **possibilités d'orientation**
- Les C.P.G.E.
- L 'université
- Les écoles spécialisées
- Les formations en 2 ans (BTS / DUT)
- **En conclusion...**

Après le bac S : Statistiques

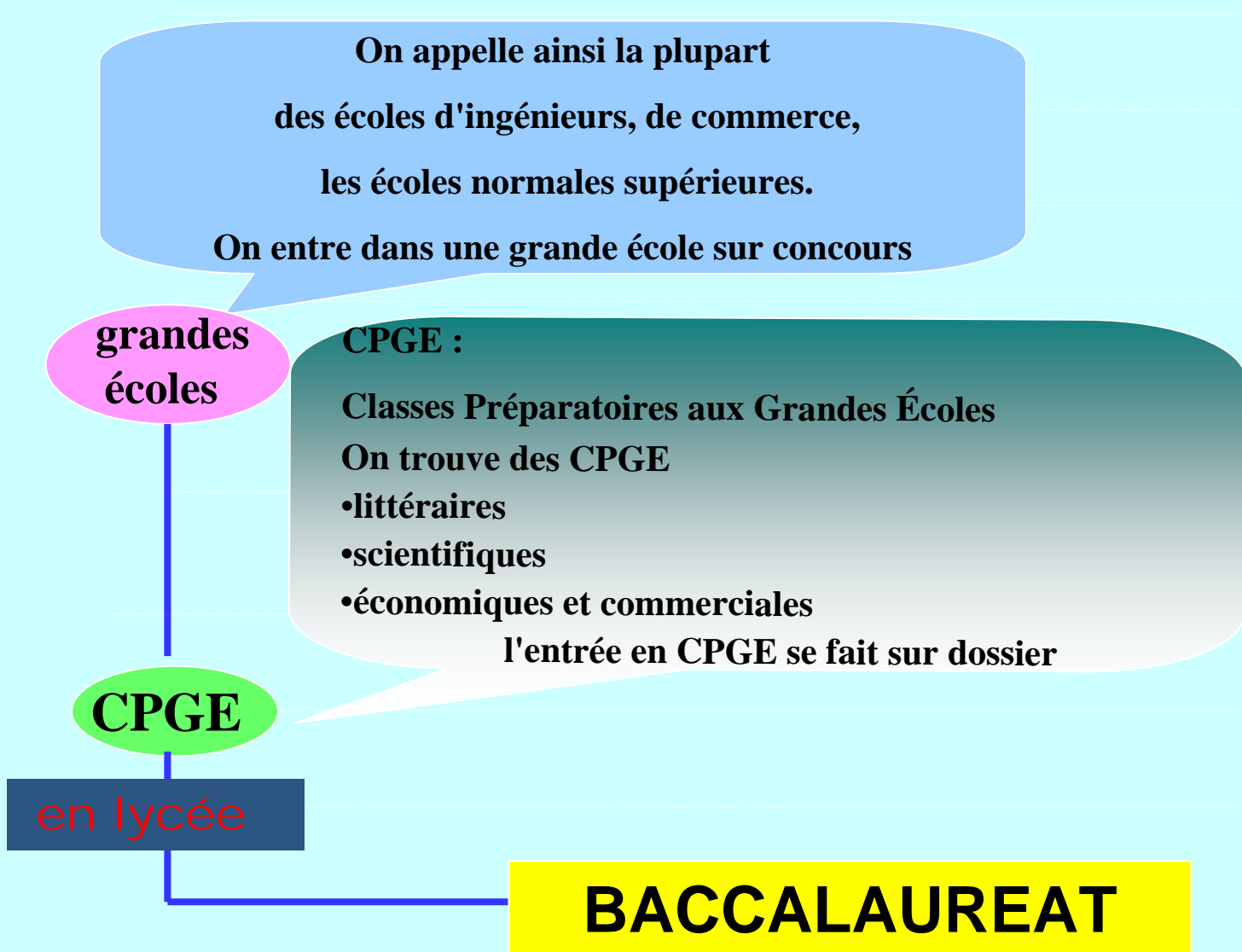
- 59% vont vers des formations universitaires (Licence) **sciences et technologies, STAPS, économie-gestion, etc..**
- 20% vont vers des CPGE **scientifiques, économiques et commerciales, littéraires**
- 16% vont vers des formations technologiques courtes (14% DUT, 2% *BTS*) **mesures physique, chimie, informatique, agroalimentaire, technico-commercial, etc..**
- 4% vont vers des écoles d'ingénieurs
- 1% vont vers d'autres écoles **paramédicales, commerce, architecture, social...**

LE SCHEMA GENERAL

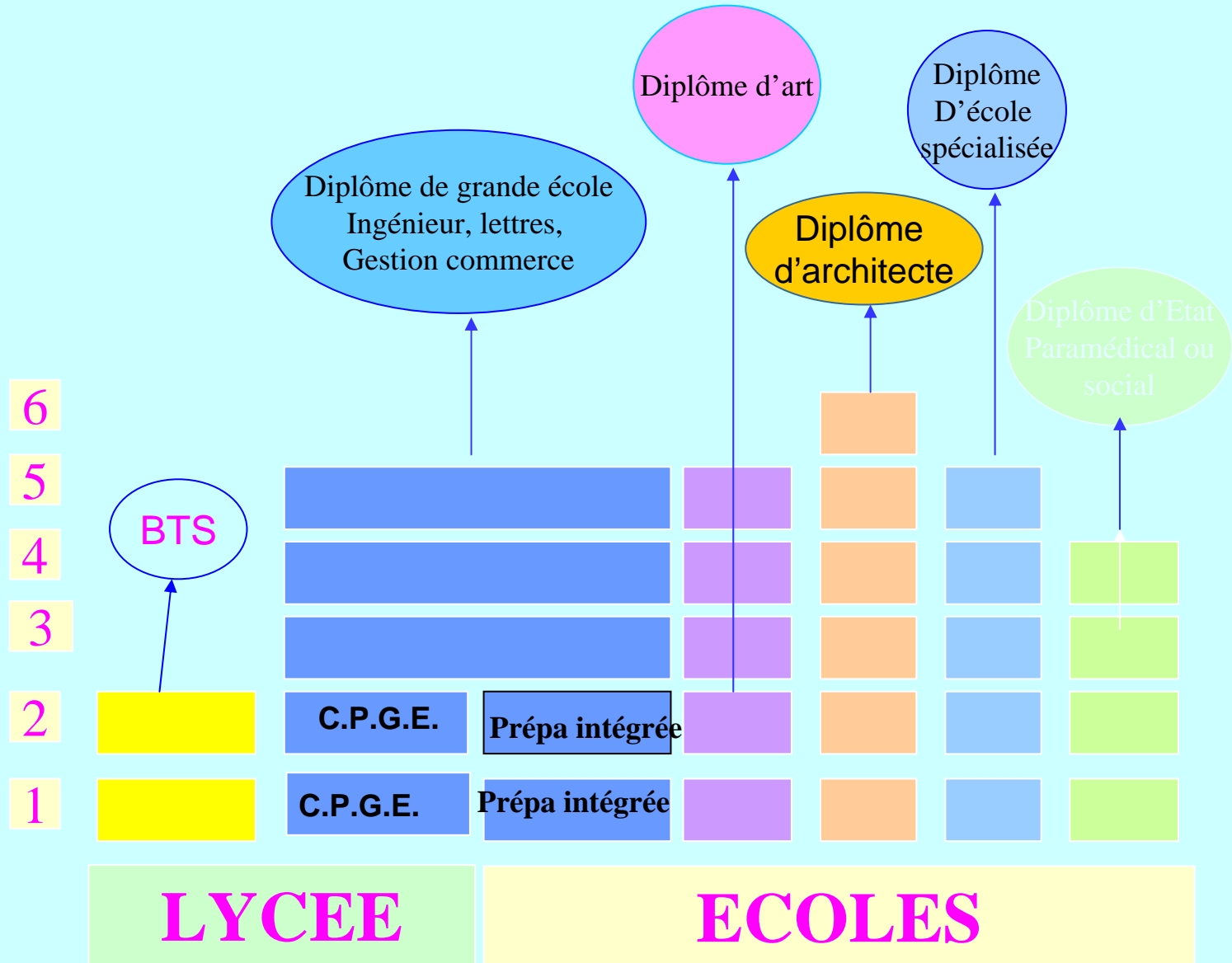
Les études longues : bac + 3 et plus

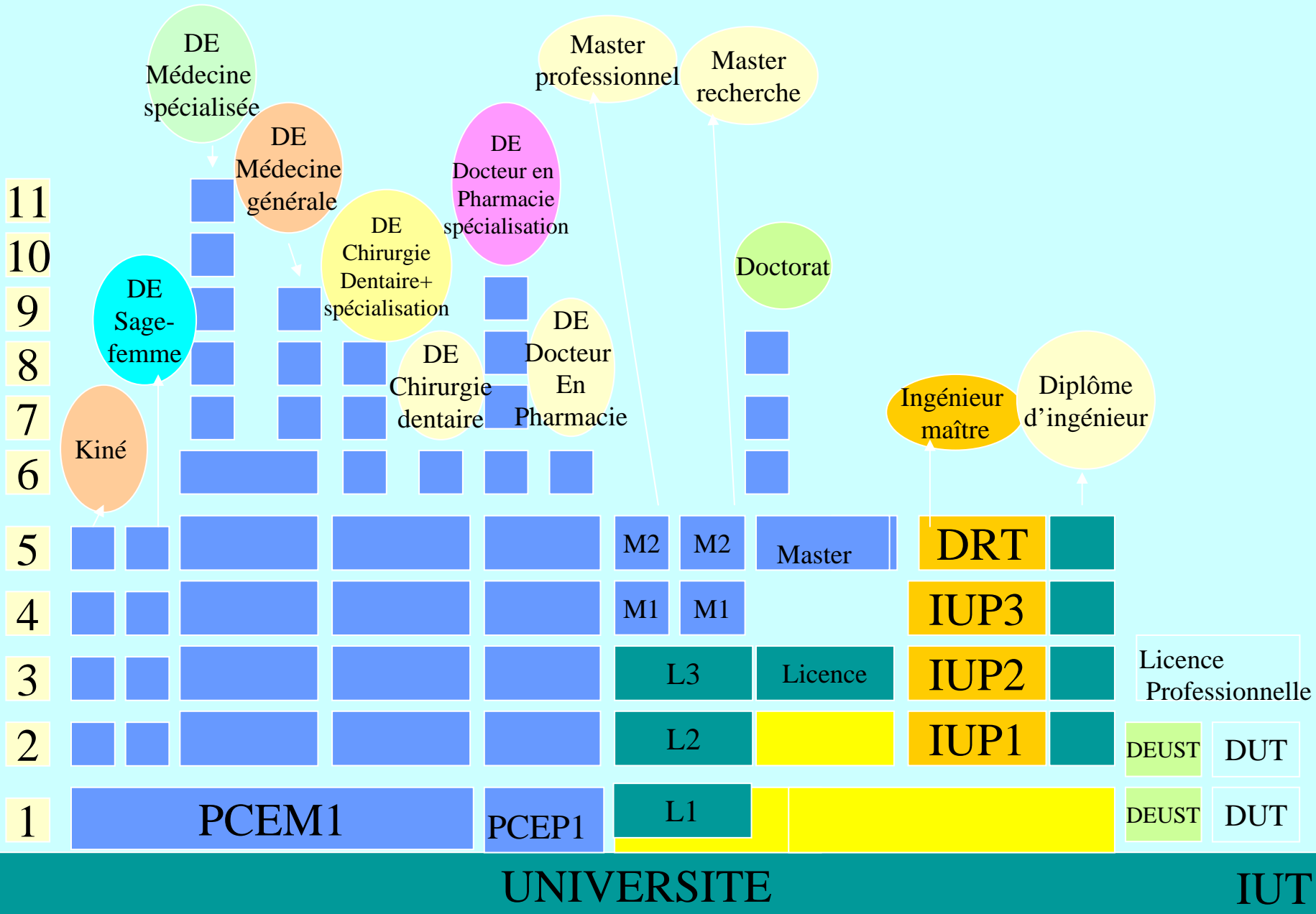


Les études longues : bac + 3 et plus



SUPÉRIEUR





Les classes préparatoires aux grandes écoles

SCIENTIFIQUES

Réservée aux scientifiques, c'est la voie principale d'accès aux écoles d'ingénieurs et aux grandes écoles scientifiques ou aux écoles militaires. Au choix :

- **MPSI** : maths, physique et sciences de l'ingénieur
- **PCSI** : physique, chimie et sciences de l'ingénieur
- **PTSI** : physique, technologie et sciences de l'ingénieur
- **BCPST - Vét.** : Biologie, chimie, physique, sciences de la terre - prépa à l'entrée dans les écoles nationales de vétérinaires

1^{ère} année
1^{er} trim. 2 - 3^e trim

MPSI

Module sciences industrielles

Option PC

PCSI

Option PSI

PTSI

BCPST-Véto

Module de maths

2^{ème} année

MP

PC

PSI

PT

BCPST - Véto

Concours et écoles accessibles

- ENS Ulm
- ENS Lyon
- ENS Cachan
- Polytechnique
- Concours commun Mines - Ponts
- Concours commun Centrale - Supélec
- Concours communs polytechniques
- Concours communs Travaux publics
- Concours communs Arts et métiers
- Ecoles de l'armée
- Concours propres à de nombreuses écoles

- Ecoles vétérinaires
- Concours Agro – ENITA
- Ecoles de chimie, de géologie
- ENS Ulm, Cachan

En 2^{ème} année de MP, PC, PSI et PT, des classes « étoiles » (*) préparent en priorité aux ENS, Centrale, Mines et Ponts et Polytechnique.

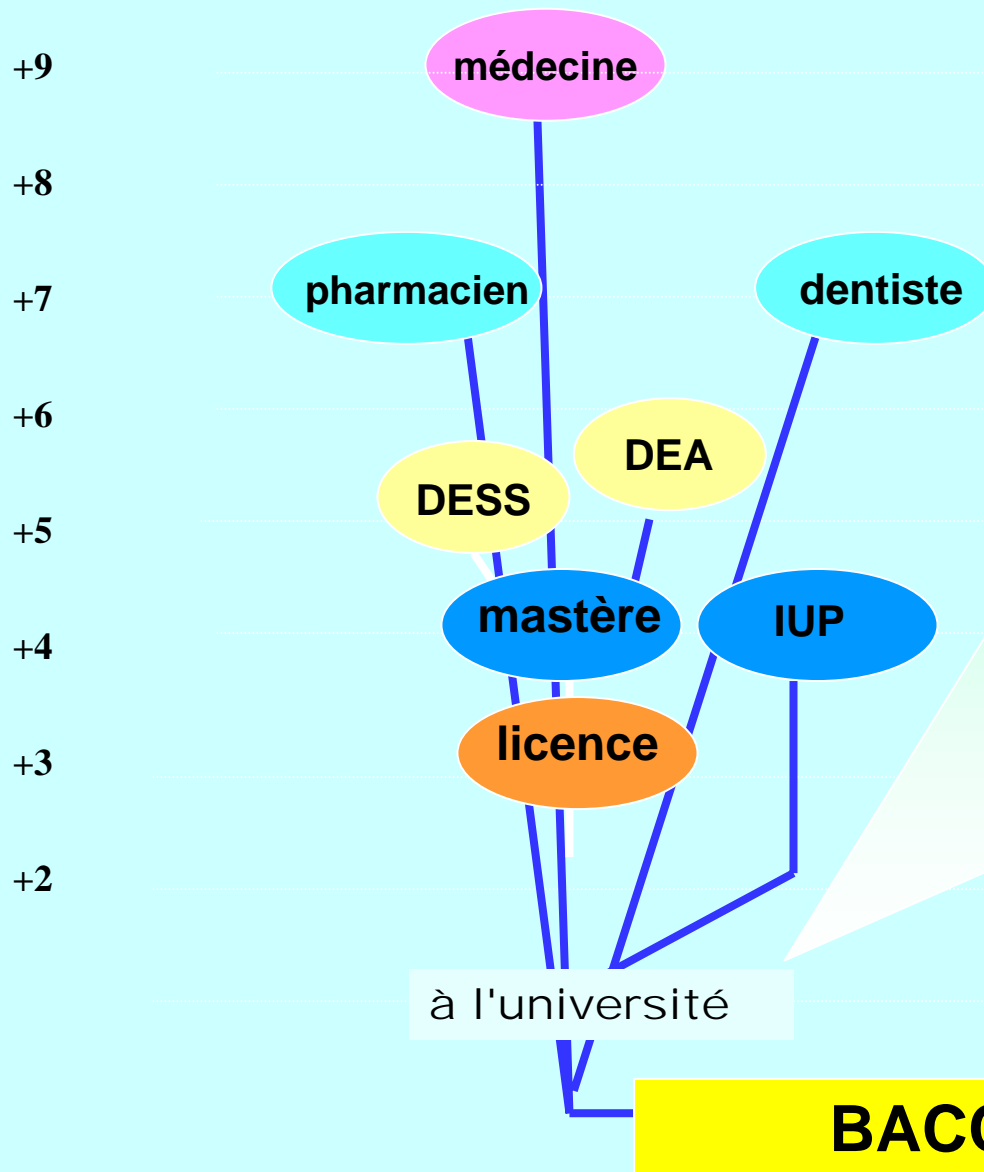
Les classes préparatoires aux grandes écoles

Économique et commerciale

Elles préparent aux concours d'entrée aux écoles de commerce et de gestion. Plusieurs options :

- **option scientifique** : pour les bac S et éventuellement ES spécialité maths
- **ENS Cachan option D1 (éco, droit et gestion) option D2 (éco. méthodes quantitatives et gestion)** : pour les bac S, ES et éventuellement L option maths

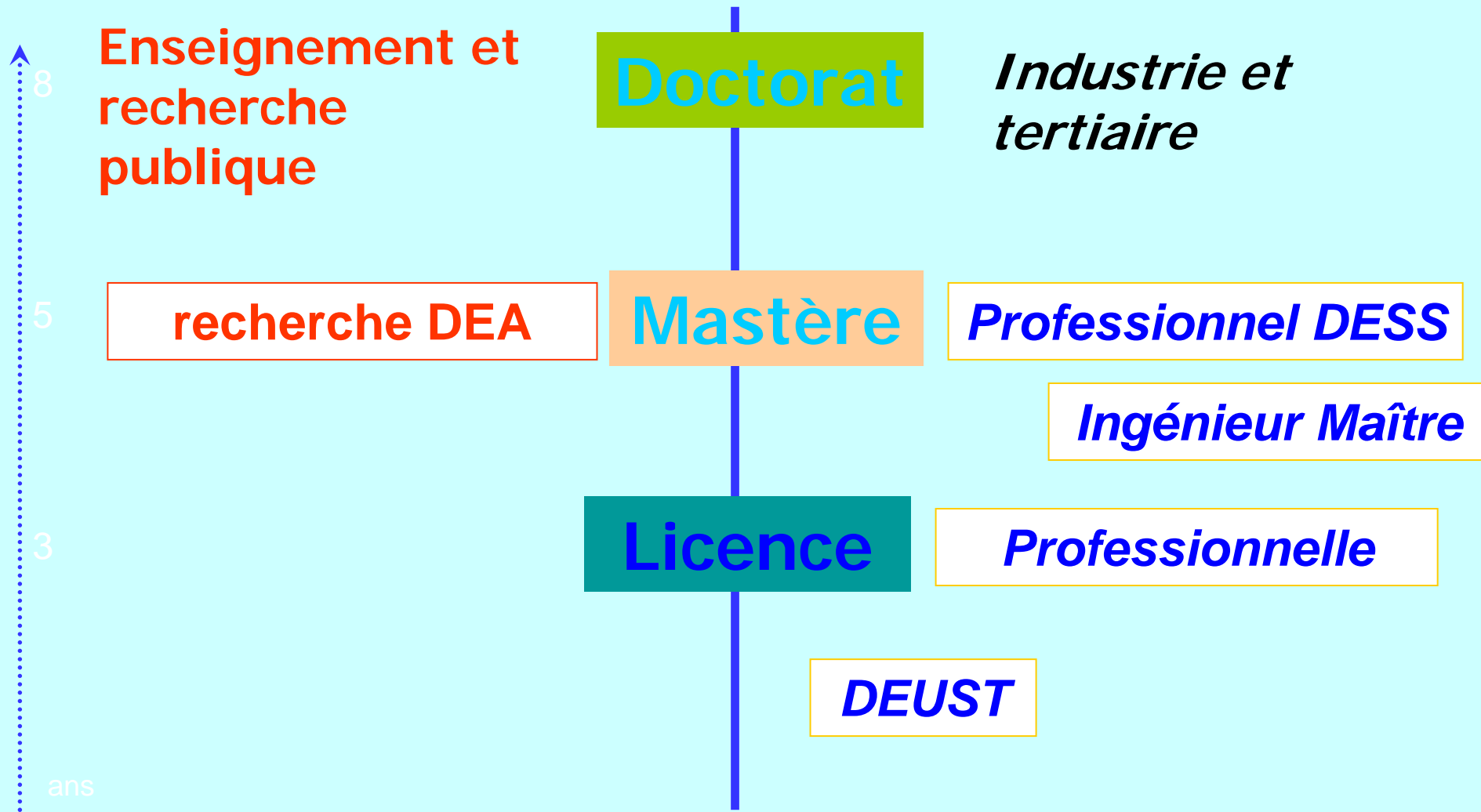
Les études longues : bac + 3 et plus: L'UNIVERSITE



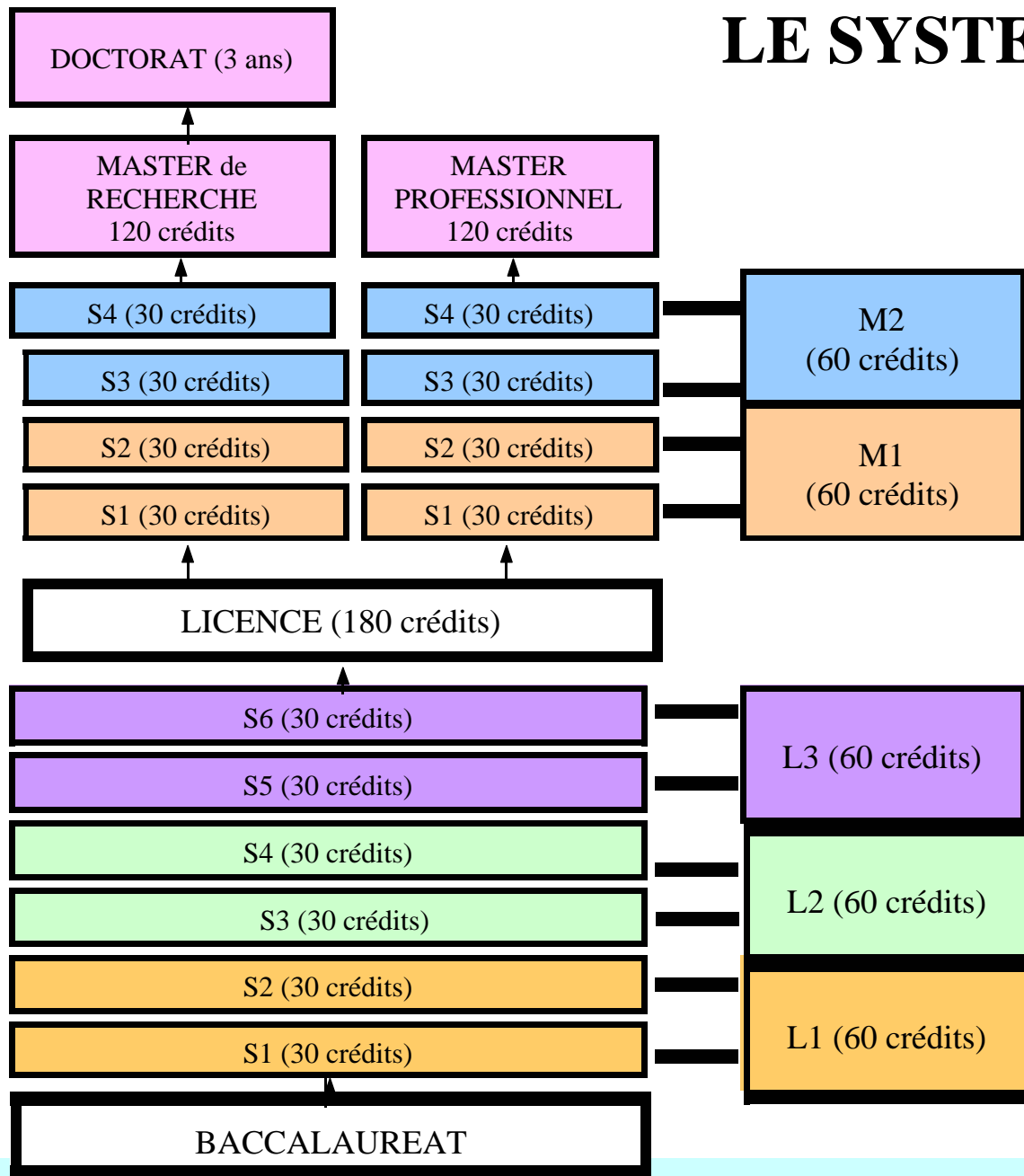
Pour entrer à l'université, il faut être titulaire du bac.

2 cas particuliers :
1ère année médecine, concours en fin d'année pour poursuivre ses études de médecin, dentiste, sage-femme, Kiné., Ergothérapeute
1ère année pharmacie, concours pour accéder en 2ème année de pharmacie

Université : le déroulement des études



LE SYSTEME LMD



S1 : 1er semestre
L1 : 1ère année de licence
M1 : 1ère année de Master

European Credits Transfert Syst.

Les ECTS sont des **unités de compte** exprimées sous forme de valeur numérique

- Un semestre est composé d'Unités d'enseignement (U.E.), elles mêmes découpées en éléments constitutifs d'unité (E.C.).
- Chaque U.E. a une valeur définie en ECTS
- Les U.E. sont capitalisables et transférables d'un parcours à l'autre.

Quelle filière universitaire après un Bac S?

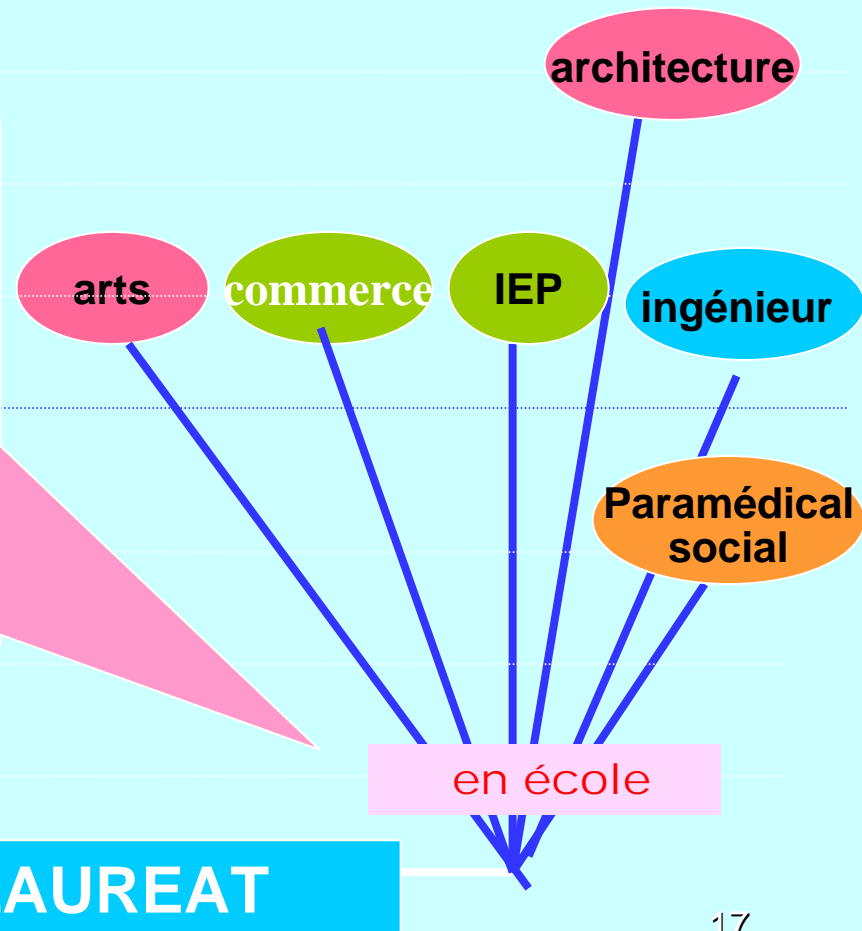
- ↪ Sciences et technologies (MIAS maths informatique et applications aux sciences, SM sciences de la matière, SV sciences de la vie, STU sciences de la terre et de l'univers, STPI sciences et technologies pour l'ingénieur)
- ↪ STAPS sciences et techniques des activités physiques et sportives
- ↪ Médecine, odontologie, pharmacie, sage-femme, Kinésithérapie etc
- ↪ mais aussi Droit, Économie et gestion, MASS (Maths appliquées aux sciences sociales...)

Les études longues : bac + 3 et plus

Les formations post-bac : LES ECOLES

L'entrée en école
se fait le plus souvent
sur concours.

Quelques exemples d'écoles : IEP,
ingénieur, commerce, architecte,
infirmier,
assistante sociale,
beaux-arts...



Les écoles paramédicales

Concours d'entrée dans les instituts de formation aux soins infirmiers :

admissibilité :

- épreuves de culture générale sur un sujet relatif aux grands problèmes sanitaires et sociaux
- tests psychotechniques

admission :

- entretien avec le jury à partir d'un thème concernant le domaine sanitaire et social

Les écoles paramédicales (suite)

- Sage femme (médical), masseur kinésithérapeute (15 écoles), : ➔ **Concours après la 1ère année de médecine**
- Manipulateur radio, masseur kinésithérapeute (autres écoles), ergothérapeute, pédicure - podologue, orthophoniste, opticien, orthoptiste, ergothérapeute, psychomotricien, audioprothésiste : ➔ **Concours ou dossier après la terminale**

Les écoles sociales

- recrutement sur concours

- 3 formations :

- assistant de service social

- éducateur spécialisé

- éducateur de jeunes enfants

- La formation en 3 ans. Diplôme d'Etat.

Les écoles sociales

- **concours d 'entrée dans les IRTS** (Institut Régional du Travail Social), **pour chaque formation :**
 - **admissibilité :**
 - **épreuves de culture générale sur un sujet relatif aux grands problèmes sociaux contemporains**
 - **tests psychotechniques**
 - **admission :**
 - **entretien avec le jury à partir d 'un thème concernant le domaine social**

Écoles de Commerce

☞ entrée niveau Bac

5 écoles proposent une formation niveau bac+5

environ 40 écoles proposent une formation bac+4

☞ le recrutement :

➡ 32 écoles organisent leur propre concours de recrutement

Attention ! certaines écoles ne bénéficient d'aucune reconnaissance ni label

➡ Certaines écoles organisent un concours d'accès commun :

Banque ACCES : 3 écoles concernées (bac+5) : IESEG

Lille – ESSCA Angers Paris – ESDES de Lyon

Banque SESAME : 7 écoles concernées - vocation commerce

international CESEM Méditerranée – CESEM Reims – EBP Bordeaux –

EPSCI Cergy Pontoise – ESCE Paris – IFI Rouen et Sup Europe Caen

Les instituts d'études politiques



➔ Sciences Po. PARIS

La durée des études en IEP est fixée à bac + 5 pour Paris

➔ 8 IEP en province :

Aix, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg et Toulouse.

La durée des études est fixée à bac + 4 (bac +5 à Bordeaux)

Admission en 1^{ère} année :

- après le bac dans tous les IEP et Sciences Po. examen d'entrée fin août début septembre quelques admissions sur dossier avec mention TB au bac + examen du dossier scolaire
↳ entre 10 et 20% d'admis selon IEP (il existe de nombreuses préparations)
- après bac+1 : dans les 8 IEP de province

Admission en 2^{ème} année :

- après bac+2 et + : dans 7 IEP de province
- après bac+1 : à Paris et cycles délocalisés

sélection sur dossier, épreuves écrites et entretien. Ceux qui réussissent le mieux : Lettres, Droit, Histoire, LV importantes

à Paris admission possible en 4^e année sur concours après un bac+3

Les instituts d'études politiques



En 1^{er} cycle :
formation généraliste :
science politique, la sociologie,
l'histoire, le droit, les relations
internationales, l'économie, la
géographie, 2 langues.

En 2^{ème} cycle :
spécialisation en 2 ans à
choisir parmi 4 sections,
obligation de faire un stage dans un
consulat, une ambassade, à un
poste d'expansion économique à
l'étranger ou en France, de rédiger
et de soutenir un mémoire.

- **La filière service public** est généralement suivie d'une préparation aux concours administratifs.
- **La section économique et financière** spécialise l'étudiant dans l'option choisie (gestion, finance, marketing...)
- **La filière politique économique et sociale** enseigne particulièrement l'information, la communication, les relations sociales et la gestion du personnel.
- **La section relations internationales** (droit, économie, histoire, langues...) convient surtout à ceux qui veulent faire carrière dans une entreprise internationale (connaissance d'une langue rare préférable).

Sciences po. Paris

Sciences Po. PARIS affirme son ouverture à l'international.

- création de sites spécialisés sur une aire géographique particulière
- Obligation d'effectuer la 3^e année à l'étranger
- accueil d'étudiants étrangers, partenariats avec 230 universités dans le monde
- adoption du système ECTS

Un **1er cycle de 3 ans** dont la 3^{ème} année à l'étranger

4 lieux d'études :

- Paris
- 3 campus décentralisés :
 - Nancy : cycle franco-allemand
 - Dijon : pays d'Europe de l'est et orientale
 - Poitiers : péninsule ibérique et Amérique latine

☞ *pour les campus décentralisés parité étudiants français/étrangers. Pour les étudiants ayant un parcours à l'étranger : admission sur dossier puis entretien*

2^{ème} cycle : **cycle du diplôme** en 2 ans : spécialisation.

ensuite préparation aux concours administratifs, DESS, DEA, MBA.

LES ECOLES D'ARCHITECTURE
DPLG (Diplôme d'architecture)
 ou/et DESS, DEA, Certificat d'études approfondies en architecture

6ème année

3ème cycle
 professionnalisation
 application pratique
 (projet)
 stage d'un semestre
 en 5e année

5ème année

4ème année

2ème cycle
 approfondissement
 sanctionné par le
 diplôme de 2e cycle
 des études
 d'architecture

3ème année

2ème année

1er cycle
 généraliste
 sanctionné par le
 diplôme de 1e cycle
 des études
 d'architecture

stage ouvrier de 1 mois

1ère année

sélection sur dossier (notes 1ère et Term + lettre de motivation) + parfois entretien

baccalauréat

Écoles d'ingénieur recrutant après le bac

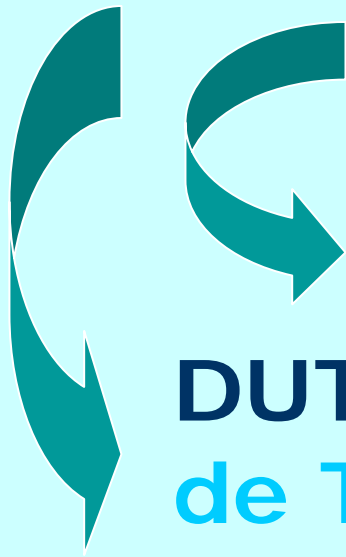
- *Un bon tiers des écoles d'ingénieurs sont accessibles après le bac sur concours, dossiers, dossiers + entretien.*
- *Dans la plupart de ces écoles, la scolarité est organisée en cycle préparatoire de 2 ans et en cycle d'ingénieur de 3 ans*

- Certaines écoles ont leur **propre concours**
 - d'autres proposent un **concours commun** :
 - concours ENI (Ecoles Nationales d'Ingénieurs)
 - concours CPP (Cycle Préparatoire Polytechnique)
 - concours CPI (Cycle Préparatoire Intégré)
 - concours GEIPI (groupement d'écoles d'ingénieurs à préparation intégrée)
 - ...
- Mêmes procédures d'inscription que pour les CPGE

Les études courtes

- en 2 ans, préparation à un diplôme professionnel

2 possibilités :



**BTS : Brevet de
Technicien Supérieur**

**DUT : Diplôme Universitaire
de Technologie**

Les études courtes bac + 2

BTS:

Brevet de Technicien
Supérieur

DUT

Diplôme Universitaire
de Technologie

Ce sont 2 diplômes

professionnels de niveau III

On y entre sur dossier.

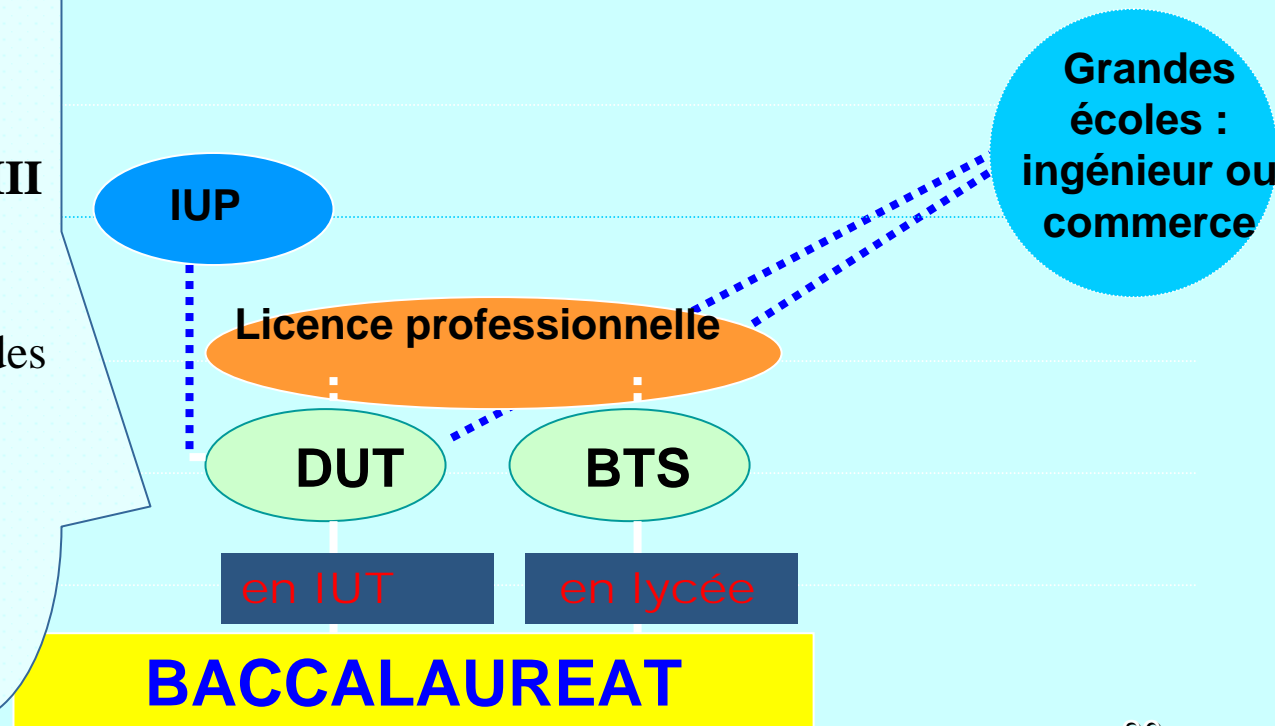
On peut poursuivre ses études

en licence prof.,

IUP

voire écoles d'ingénieur

après une sélection



BTS/ DUT : les points communs

- 2 diplômes à finalité professionnelle
- une sélection souvent sévère à l'entrée
- un lien important avec le monde de l'entreprise

Les points communs

- **une sélection souvent sévère à l'entrée:**

BTS et DUT recrutent sur dossier : notes 1ère et Terminale, avis de l'équipe pédagogique, lettre de motivation ...

un lien important avec le monde de l'entreprise

⌘ en STS, 8 à 12 semaines de stage

⌘ en IUT, 10 semaines au minimum

⌘ « projet tutoré » en IUT,

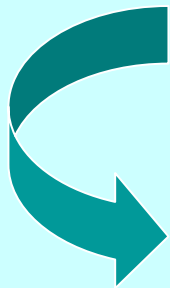
⌘ « actions professionnelles » en STS avec des entreprises voisines

BTS/DUT / les différences...

- **de finalité**
 - les BTS forment des spécialistes
 - les DUT recouvrent un champ disciplinaire plus large
- **de recrutement**
- **de lieux d'études**
- **de modalités d'examen**
- **de poursuites d'études**

Les différences... de finalité

- les BTS forment des spécialistes
- les DUT recouvrent un champ disciplinaire plus large



en BTS : 75%

d'enseignement professionnel

en DUT :

50% d'enseignement général

50% d'enseignement professionnel

Les différences... de recrutement

- en STS, priorité aux bacheliers technologiques.
- en IUT, les bacheliers généraux sont les plus nombreux.

Les différences... de poursuites d'études

- 40 à 60 % des étudiants poursuivent leurs études mais ...
- les possibilités sont plus nombreuses et plus ouvertes après un DUT.

Procédures d'inscription

Les classes préparatoires aux grandes écoles
les écoles d'ingénieurs en 5 ans et les cycles
préparatoires intégrés.

Les procédures d'admission

*** Inscription du 20 janvier au 25 mars 2007**

<http://www.admission-postbac.org>

En juin et juillet vous prenez connaissance de la proposition
éventuelle d'admission.

Dès les résultats du Bac : confirmer son inscription

PREMIERE ADMISSION EN 1er CYCLE

Dans une Université Française

INSCRIPTIONS DANS UNE UNIVERSITE (en premier cycle)

« dossier bleu »

Saisie en ligne sur Internet

***Entre le 4 janvier et le 12 mars 2007**

Vous bénéficiez d'une priorité d'inscription dans l'université de votre premier choix. En cas de refus des universités demandées, **VOUS bénéficiez d'une garantie d'inscription dans l'académie de rattachement.** (Aix-Marseille pour le Liban)

* Dates à confirmer

CALENDRIER 2005 – 2006

Démarches à effectuer pour poser sa candidature dans
l'enseignement supérieur français.

Novembre – décembre : s'informer

CPGE, CPI, CPP, ENI, GEIPI.

Site d'information, d'inscription, d'admission et
d'affectation

<http://www.admission-postbac.org>

IUT , STS, IEP

S'informer sur les formations, les adresses des
établissements, les conditions d'inscription...

Attention aux inscriptions pour l'accès aux écoles spécialisées

⌘ Métiers de la santé:

Orthoptiste, pédicure-podologue, manipulateur radio,
infirmier: prendre contact avec les écoles dès janvier

⌘ Architecture: inscription auprès des écoles dès janvier

⌘ Mise à niveau en Arts: se renseigner dès janvier

Janvier – février - mars : s'inscrire

BTS	Se renseigner auprès du lycée d'origine pour l'obtention du dossier de candidature.
DUT	Directement auprès des établissements demandés. Pour la région Ile de France : http://www.iut-idf.org
Ecoles spécialisées	Directement auprès des établissements demandés.
CPGE, CPI, CPP, ENI, GEIPI	Inscription sur Internet http://www.admission-postbac.org Procédure commune d'admission (document à télécharger) : http://www.education.gouv.fr/sup/cpge.htm

Juin – juillet : répondre aux propositions

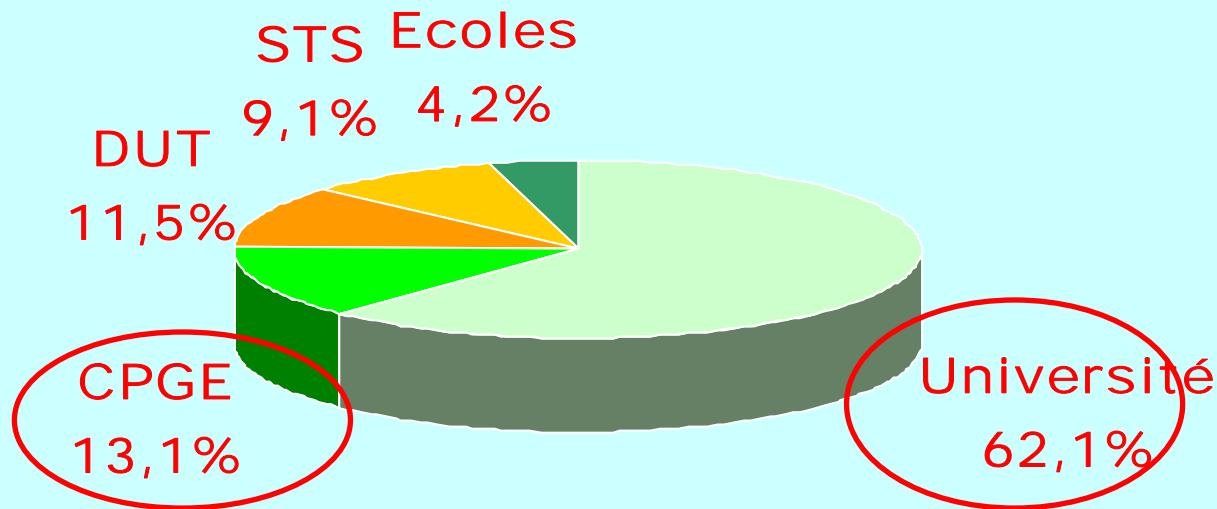
Ecoles spécialisées, universités, BTS, DUT	Surveiller les réponses aux candidatures, si pas de réponse des établissements, les contacter.
CPGE, CPI, CPP, ENI, GEIPI	Répondre aux propositions d'admission http://www.admission-postbac.org

Juillet : confirmer l'inscription

Pour toutes les formations: Confirmer votre inscription auprès de l'établissement ou par Internet.

La poursuite d'études des bacheliers généraux

Études « longues » \approx 80%



En conclusion...

■ Être attentif à ce qui pourrait faire échouer son projet.

■ Prévoir des solutions de repli (autres choix)

Pour aller plus loin

- consulter la documentation ONISEP disponible au CDI.
- lire les revues spécialisées, interroger des professionnels...
- Consulter le site www.onisep.fr (Atlas des formations, Fiches métiers, liens utiles...)

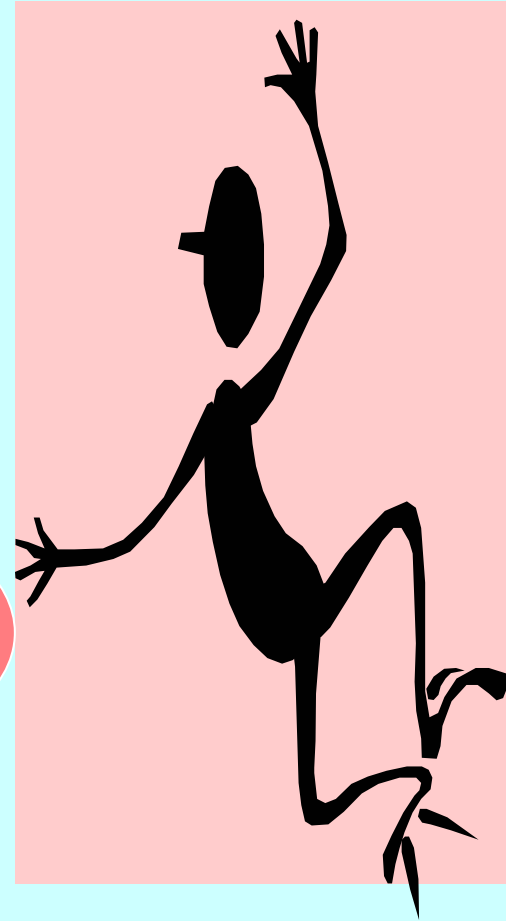


**Avant tout, se
poser
6
questions
fondamentales**

Quel métier plus tard ?

Je n'en sais rien !

Réfléchissons en termes
de domaines professionnels
et/ou d'intérêts personnels...

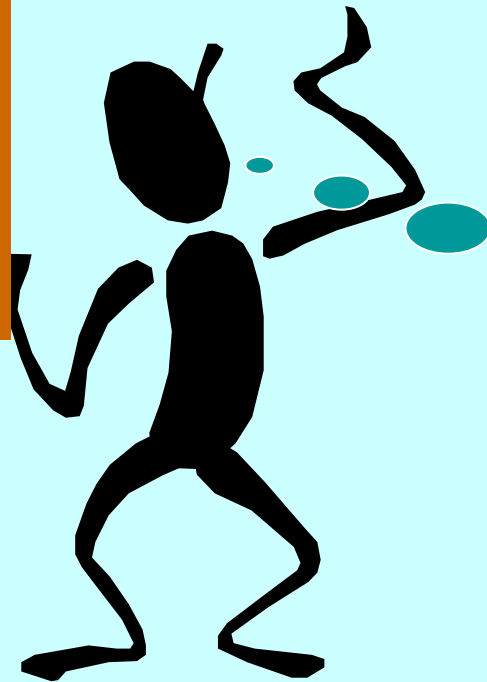


**Combien
d'années suis-
je prêt à
consacrer à
mes études
après le BAC ?**

3 ans ?

5 ans ?

**8
ans ?**



Pourquoi pas?

Qu'est-ce qui est le mieux pour moi ?



Autonomie ?

ou

Encadrement ?



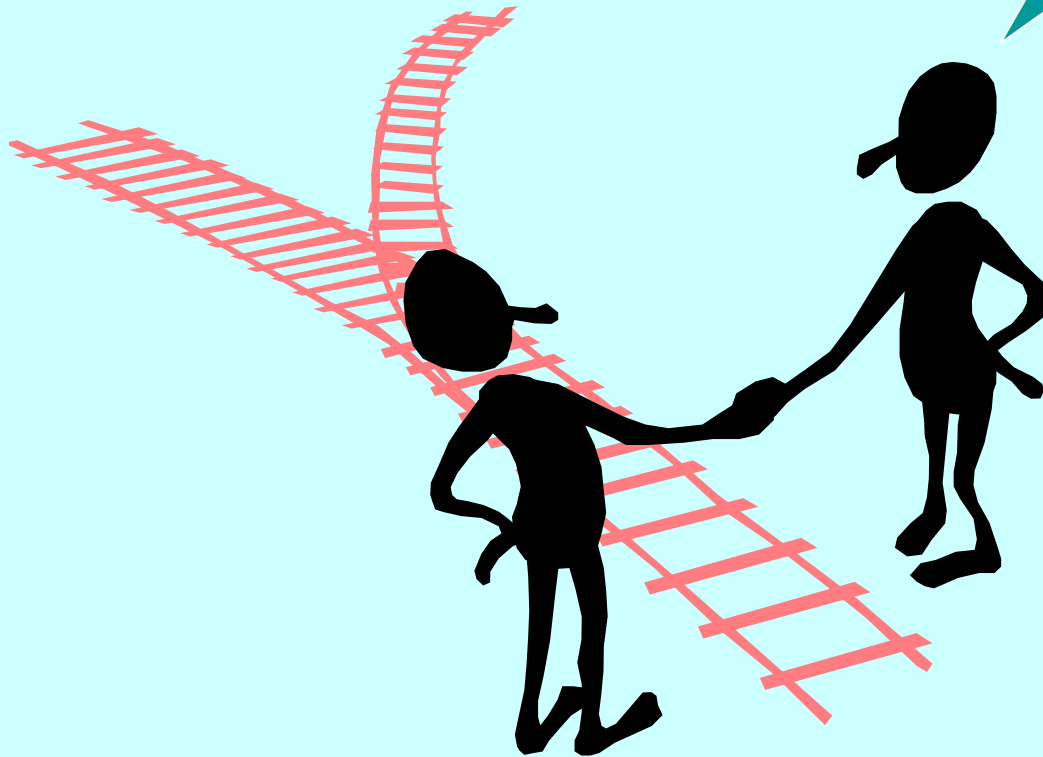
Quel enseignement ?

Professionnalisé ?

Théorique ?

**Puis-je
par la suite
changer de voie ?**

**Adieu !
Je continue
ailleurs ...**

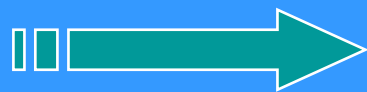


Ca coûte des
sous ???



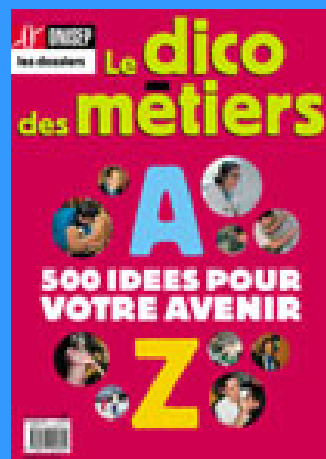
**Combien
coûtent ces
études ?**

Pour vous informer plus précisément



consulter

les brochures ONISEP



D'AUTRES SOURCES

- La liste des IUT sur le site :
www.sup.adc.education
- Le portail des étudiants :
www.etudiant.gouv.fr
- Le centre d'information et de documentation jeunesse :
www.cidj.asso.fr
- Le centre des œuvres universitaires (bourses, logements, aides diverses): www.cnous.fr
- Infos sur les grandes écoles : www.grandesecoles-postbac.fr
- Infos sur les CPGE : www.admission-postbac.fr
- Pour les étudiants étrangers :
www.edufrance.fr